

Rapport annuel 2013

VERSION ABRÉGÉE

Les carences en matière de prévention et de promotion de la santé identifiées par les rapports que l'OCDE a consacrés ces dernières années à la Suisse sont également à déplorer dans le domaine de la santé psychique. Il est impossible de promouvoir ou de préserver durablement et efficacement la santé psychique de la population et de prévenir les maladies psychiques – compte tenu de leur nature complexe – sans adopter une **approche multisectorielle** et sans améliorer la **collaboration qui unit les nombreux organismes actifs** dans ce domaine. Créé fin 2011, le Réseau Santé Psychique Suisse concrétise cette approche.

La **stratégie Santé2020** du Conseil fédéral, qui va dans le même sens, oriente aussi l'action du Réseau, et celui-ci met d'ores et déjà en œuvre certains éléments de cette politique.

En 2013, le Réseau a atteint la plupart des objectifs qu'il s'était fixés. Pour la deuxième année consécutive, sa **rencontre** a attiré plus de 160 spécialistes de toute la Suisse qui, par des applaudissements nourris, ont remercié les organisateurs pour le programme bien diversifié. Les deux colloques de moindre envergure, dénommés « rencontres thématiques », ont aussi été fort appréciés par des participants en raison des liens qu'ils ont pu y nouer. Les membres utilisent abondamment les deux canaux d'information que sont la **newsletter** et le **site Internet**. En 2013, le Réseau a pu se présenter lors de nombreux entretiens bilatéraux et de plusieurs manifestations. A la fin de l'année, il comptait une **centaine d'organisations membres**.

Dès son deuxième exercice, le Réseau s'est soumis à une évaluation formative externe, dont les résultats sont dans l'ensemble très positifs : les objectifs stratégiques font l'unanimité et la pluralité des secteurs dont proviennent les organismes responsables est bien perçue. Les prestations qu'il fournit répondent aux besoins des acteurs, qui **les utilisent et les apprécient**. Comme les ressources qui ont été mises à la disposition du Réseau ne lui permettent pas de mettre en œuvre l'ensemble de son cahier des charges, les organismes responsables ont fixé des priorités thématiques et prévu d'embaucher du personnel supplémentaire. En raison des résultats de l'évaluation, ils ont prolongé de trois ans le contrat qui les lie.



Le rapport annuel n'est disponible que sous forme électronique à www.npg-rsp.ch.